



COMPTE-RENDU

Etaient présents : MM. et M^{mes} Francis SIGOIRE, Nathalie PELLET, Yves MEYER, Béatrice MASSON, Claire GOMEZ, Jacques PIOT, Norbert MANUEL, Eliane BAZIN, Annie CLAIR, Jacques RABELLINO, Jean-Christophe SOINNE, Rémi MAURICE, Maryse JULIEN, Sylvain LASSABLIERE, Danielle LERICHE, Marie DAVID, Dam CA, Dominique CALAIS, Magali RIBEIRO.

Etait excusés : MM. et M^{mes} Romain JARJAVAL, Julien GOUTEYRON, Ysabel LANNEZ, Rachida MALTOUF.

Monsieur le Maire ouvre la séance, remercie l'assemblée pour sa présence.

M. Jacques PIOT se propose pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 1er février 2016

Vote du conseil : accord à l'unanimité

2) Demande de subvention auprès du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIL)

Monsieur le Maire propose de présenter des demandes de subvention, d'une part pour le projet de mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments publics et d'autre part pour le projet de création d'une salle de réunion au titre de l'augmentation de la population, et venant en compensation de l'impossibilité technique (ou trop onéreuse) d'accessibilité de plusieurs locaux.

Monsieur le Maire précise que, si nos demandes n'étaient pas éligibles au FSIL, elles seraient automatiquement dirigées vers une sollicitation de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

3) Demande de subvention au titre de la Dotation Territoriale du Conseil Départemental de l'Ain

Monsieur le Maire propose d'effectuer les demandes de subvention évoquées au point 2 dans le cadre de la Dotation Territoriale proposée par le Conseil Départemental de l'Ain.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

4) Mandat au Président du Centre de Gestion de l'Ain en vue d'une consultation pour la signature d'un contrat d'assurance collective des risques statutaires

Le contrat actuel, souscrit auprès de GROUPAMA pour couvrir les frais d'absence pour maladie du personnel communal, arrive à échéance au 31/12/2016.

Monsieur le Maire propose de positionner notre commune dans le marché public d'appel à concurrence proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain..

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

5) Convention avec Les Petits Chaperons Rouges

Monsieur le Maire propose au conseil de reconduire pour quatre années la convention de réservation de six berceaux établie avec Les Petits Chaperons Rouges, gestionnaires de la crèche installée par le Ministère de la Défense.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

6) Conventions avec la SCIC Les Aintrépides

M^{me} Béatrice MASSON, adjointe, présente et commente les conventions établies avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Les Ain'Trépides pour le versement en trois fois des subventions concernant la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et l'animation du conseil municipal d'enfants.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

7) Convention RAM avec l'association Les Bamb'Ain

M^{me} Béatrice MASSON, adjointe, présente et commente la légère modification de la convention établie avec l'association Les Bamb'Ain, en charge du Relais d'Assistants Maternels (RAM), et qui a fait l'objet d'une délibération lors de la précédente réunion du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

8) Convention de mise à disposition d'un local à l'association Les Bamb'Ain

M^{me} Béatrice MASSON, adjointe, présente la convention établie avec l'association pour la mise à disposition du local périscolaire, en partage avec l'accueil périscolaire.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

9) Convention avec ErDF

Monsieur le Maire présente la convention établie avec ERDF concernant la mise en place d'un raccordement électrique, passant par le domaine communal, en vue de l'alimentation du futur hôtel place du marché.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

10) Convention d'honoraires avec le cabinet Carnot Avocats

Monsieur le Maire présente la convention proposée par le cabinet d'avocats partenaire de la commune concernant le domaine du château de Chânes, suite à la procédure engagée par les avocats d'un administré et de quelques-uns de ses proches.

L'essentiel des frais sera pris en charge par notre compagnie d'assurances.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

11) Autres conventions

Monsieur le Maire propose au Conseil d'établir un avenant au Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) afin d'y incorporer le RAM, permettant ainsi de bénéficier des aides de la CAF pour ce dernier.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Monsieur Jacques PIOT, adjoint, propose au Conseil d'établir une convention de mise à disposition de terrains communaux à l'association « Dessine-moi Ain mouton », dont les animaux permettront l'entretien sans frais des espaces concernés.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

12) Publication des marchés publics conclus en 2015

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'un seul marché public a été reconduit en 2015, celui à bons de commandes pour les opérations de voirie et réseaux.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

13) Nom du futur budget de l'assainissement

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, que suite au transfert de la compétence assainissement collectif à la 3CM, le Trésorier Municipal propose d'intituler le futur budget de l'assainissement non collectif « Assainissement SPANC Béligneux ».

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

14) Vote des comptes administratifs 2015

M. le Maire présente et commente, sur écran, les comptes administratifs (commune, services de l'eau et de l'assainissement). Il soumet les tableaux correspondants au vote du Conseil.

M. le Maire ayant quitté la salle, les comptes administratifs 2015 sont approuvés à l'unanimité, sous la présidence du doyen, M. Yves MEYER, maire-adjoint.

15) Vote des comptes de gestion 2015

Après avoir repris la présidence, M. le Maire précise au Conseil que les comptes de gestion 2015 qui nous ont été adressés par M. le Trésorier sont rigoureusement identiques aux comptes administratifs.

Vote du conseil : les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité

Monsieur le Maire propose d'affecter comme suit les résultats constatés le 31/12/2015 :

- **Dans le budget de la commune**, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 (351 093,56 €) est affecté au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) afin de compenser le déficit global d'investissement (243 045,60 €).

Le solde (108 047,96 €) est inscrit au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).

Le déficit d'investissement (185 565,86 €) est inscrit au compte 001 (déficit antérieur reporté).

- **Dans le budget du service de l'eau**, le résultat de fonctionnement (70 863,57 €) est affecté au compte 002 (excédent antérieur reporté).

L'excédent d'investissement (13 491,57 €) est inscrit au compte 001 (excédent antérieur reporté).

- **Dans le budget du service de l'assainissement**, le déficit de fonctionnement (923,11 €) est inscrit au compte 002 (déficit antérieur reporté). L'excédent d'investissement (83 038,18 €) est affecté au compte 001 (excédent antérieur reporté).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'affectation des résultats de l'exercice 2015 tels que présentés ci-dessus.

16) Vote des taux d'imposition

M. le Maire présente au conseil l'état 1259 de notification des bases et taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016.

Il rappelle les décisions prises lors du débat d'orientations budgétaires du 7 mars 2016, conduisant à augmenter les taux d'environ 2%, afin d'amortir partiellement les fortes diminutions des dotations d'Etat qui nous sont attribuées.

Les taux des 3 taxes d'imposition locale proposés sont :

. taxe d'habitation :	de 9,23% à 9,41%
. taxe sur le foncier bâti :	de 12,00% à 12,24%
. taxe sur le foncier non bâti :	de 49,86% à 50,86%

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

18) Vote du tableau des subventions

M^{me} Béatrice MASSON, adjointe, présente et commente au Conseil le tableau des subventions aux associations.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour le versement des sommes proposées, les membres des bureaux et conseils d'administration ne participant pas au vote des subventions de leurs associations respectives.

19) Vote des budgets 2016

Monsieur le Maire présente à l'écran les sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal et des budgets annexes des services de l'eau et de l'assainissement.

Les documents explicatifs et les tableaux budgétaires ont été remis à tous les membres de l'assemblée.

Monsieur le Maire rappelle que les éléments soumis au vote sont très peu différents de ceux analysés lors du débat d'orientations budgétaires du 7 mars dernier.

A l'unanimité, le Conseil donne son accord sur les trois budgets, et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents les concernant.

Monsieur le Maire remercie M^{me} ROUX, secrétaire générale, et M^{me} MESTRE, secrétaire comptable, pour leur travail d'accompagnement des élus dans le cadre des opérations de gestion des comptes de notre commune.

20) Décisions du maire

Monsieur le Maire informe le Conseil de sa décision d'établir un loyer à la SCIC Les Aintrépides pour l'activité « portage ».

21) Echos des commissions municipales

*** Aménagement de l'espace bâti, Information/communication, TIC et organisation des cérémonies : M^{me} Nathalie PELLET**

Pour la commission communication, le périodique se finalise ; les associations qui ont organisé récemment des manifestations ont été contactées pour qu'elles transmettent leurs articles avec des photos.

Pour la commission urbanisme, notre population présente de nombreux projets aussi bien en travaux d'amélioration qu'en constructions nouvelles. L'activité est donc continue et régulière tout au long des semaines qui passent.

La commission remercie le personnel de mairie, qui a contribué à pallier le non-remplacement momentané du départ de l'assistante de la secrétaire générale.

*** Bâtiments communaux, patrimoine et marché : M. Yves MEYER**

L'installation de vidéoprojecteurs dans les classes de l'école élémentaire est terminée.

Des meubles pour l'accueil périscolaire et le RAM ont été fabriqués sur mesure par notre agent technique Sébastien RONGIER.

*** Vie associative, économie, jeunesse et sport, périscolaire, tourisme :**

M^{me} Béatrice MASSON

Le Centre de Loisirs les Lônes a accueilli plus d'enfants en 2015, soit plus de 7% par rapport à 2014. Près de 30 enfants prennent le bus pour Balan le mercredi midi.

Le Relais d'Assistants Maternels, géré par l'Association les Bamb'Ain, ouvrira ses portes le 1^{er} avril 2016 ; la directrice, M^{me} Elodie LEMAIRE, organisera les temps collectifs après les vacances scolaires du printemps.

Un chantier Jeunesse sera organisé du 4 au 8 juillet 2016 à destination des jeunes de 10 à 17 ans résidant dans notre commune. Ils seront invités à une réunion préparatoire prévue le 15 juin. Ce chantier sera encadré par des animateurs de l'Association La Couleure ; son site concerne le mur d'enceinte du groupe scolaire le long de la RD1084 comprenant le transformateur : cela nous permet de bénéficier d'une subvention d'ErDF.

*** Affaires scolaires et sociales : M^{me} Claire GOMEZ**

La fermeture de la 7^{ème} classe de l'école maternelle a été officiellement actée par le DASEN (Directeur Académique des Service de l'Education Nationale).

*** Voiries et réseaux, environnement, sécurité : M. Jacques PIOT**

- Présentation des sites et positionnements du matériel de vidéo protection.

- Information sur l'avancement des travaux de la gare : les parkings et les rampes d'accès sont en cours de finition.

22) Questions diverses

M^{me} Magali RIBEIRO demande s'il est prévu la mise en stationnement réglementé de la place du Marché.

M. Jacques PIOT répond que ce sujet est actuellement à l'étude.

Monsieur le Maire lève la séance à 22h25.